

Apprendre à recevoir

Juin 2012

Infolettre créée par François Mercier,
auteur du livre « Apprendre à recevoir ».

Volume 2, numéro 1

Cette infolettre s'adresse à des organismes communautaires ou charitables québécois, ainsi qu'à des personnes qui ont indiqué leur intérêt pour les dons planifiés. Si vous ne désirez pas recevoir cette infolettre, [cliquez sur le lien suivant](#).



[Accédez au site
présentant le livre.](#)

Dans ce numéro

Une règle d'or pour une rencontre avec un donateur.

[Nous écrire](#)

Les conseils d'administration doivent intégrer la philanthropie à leur rôle

Une règle d'or pour une rencontre avec un donateur

Les professionnels de la philanthropie qui sont perçus comme les plus intéressants et efficaces sont ceux qui posent les bonnes questions, pas ceux qui sont équipés mur à mur pour faire la promotion de leur organisation.

Autant au niveau de la formation en philanthropie qu'au niveau de la littérature, il est reconnu que les personnes les plus efficaces sont celles qui ont une bonne capacité d'écoute. La règle d'or : 75 % d'écoute et 25 % de transmission d'informations.

L'étude sur les « tendances en philanthropie 2012 » publiée par ÉPISODE fait ressortir les principales raisons de donner. Le sondage demandait aux personnes de choisir deux raisons et de les classer par ordre d'importance. Viennent dans l'ordre : la cause à 90 % comme raison mentionnée, la volonté de faire sa part vient au 2^e rang avec 68 % et la personne qui me sollicite vient au 3^e rang avec 16 %.

Au lieu de chercher à convaincre, prenez le temps de découvrir les motivations de la personne que vous rencontrez [... lire la suite...](#)

Les conseils d'administration doivent intégrer la philanthropie à leur rôle

Depuis plus de 30 ans comme administrateur d'organisme charitable, je suis familier avec le malaise des administrateurs auxquels on demande de s'engager dans le développement philanthropique de leur organisation. J'ai aussi souvent rencontré des permanents frustrés de la faible contribution de leurs administrateurs en matière de sollicitation. D'autre part, j'ai régulièrement côtoyé des administrateurs pour qui la contribution en temps et en compétence était celle qu'ils avaient choisie ...

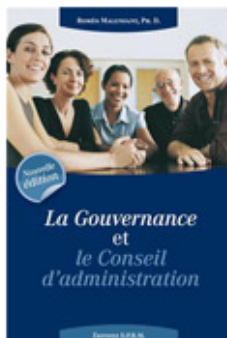
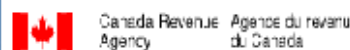
Les pressions se font de plus en plus fortes sur les administrateurs pour qu'ils s'engagent activement dans le développement de la philanthropie au profit de leur organisation.

Dans une présentation faite le 16 février dernier, monsieur [Gil Desautels](#), de la firme [KCI](#) a traité, de façon intéressante, l'évolution du rôle des administrateurs au cours des années à venir. Il propose d'ajouter un rôle de leader à celui d'expert en gouvernance [... lire la suite ...](#)

Nous définissons le don planifié comme un geste réfléchi d'une personne qui souhaite, d'une façon significative, soutenir une cause qui lui tient à cœur. Pour réaliser ses objectifs de dons, elle est généralement accompagnée d'un spécialiste qui l'aide à intégrer son geste dans sa planification financière, fiscale ou successorale.

Pour une définition « officielle », cliquez sur ce lien.

Liens utiles pour des informations complémentaires



Pour obtenir le soutien d'un fondation communautaire dans votre région (cliquez sur le nom de votre région) : Abitibi-Témiscamingue, Estrie, Gaspésie-Les Îles, Grand Montréal, Grand Québec, Lanaudière, Laurentides, Mauricie.